

Les frontières discursives de la militarité

Marie-Anne Paveau

Université de Picardie

EA 3119 – CEDITEC – Paris XII

INTRODUCTION

C'est une chose banale désormais de rappeler que les sujets, individuels ou collectifs, intériorisent des déterminations, règles ou régulations sociales (au sens large, *i.e.* institutionnelles, idéologiques, doctrinales, culturelles etc.). Les conceptualisations fondatrices ou inspiratrices de l'analyse de discours (désormais AD) ont bien montré que les discours configuraient la réalité sociale tout autant que celle-ci les informait : c'est le sens des notions d'appareil idéologique d'État, d'épistémé, de champ, de formation discursive ou socio-discursive ou encore, plus récemment, de communauté discursive. Le travail de l'AD est souvent orienté par la mise au jour des régularités implicites qui constituent ces discours configureurs de la réalité, « la réalité de second ordre », celle des représentations, selon P. Watzlawick (1978); nous l'appellerons ici réalité expérientielle. Ce sont ces régularités, formulées dans l'analyse des discours, qui permettent de parler de communauté discursive, terme que nous retenons ici (désormais Cd). Une Cd peut être, selon la typologie récente de P. Charaudeau (1999), de nature communicationnelle (constituée autour de « communautés de communication »), discursive à

proprement parler (posant des systèmes de valeurs et des identités d'opinion) ou sémiologique (fondant la reconnaissance de ses membres par des manières de dire et des goûts communs)¹. Il s'agit donc d'une entité qui ne se confond pas avec un groupe « phénoménalement » organisé, qui, lui, structure « la réalité de premier ordre » (institution ou profession par exemple). C'est à l'observation de cette entité que sera consacré notre travail. Nous voudrions poser la question des liens unissant les membres d'une même Cd, liens que nous envisagerons sous l'angle des connaissances partagées et non sous celui des genres de discours, problème traité ici par C. Oger. Nous nous interrogerons tout particulièrement sur les connexions entre les frontières phénoménales de l'institution militaire et les frontières discursives de la militarité².

L'institution militaire a ceci de particulier, partagé avec d'autres institutions du même type (pour aller vite, les institutions clôturées, par exemple religieuses ou pénitentiaires), qu'elle fait coïncider les deux types de frontière : l'appartenance phénoménale à l'armée implique en effet l'entrée dans la Cd militaire, dont on peut dire sans aucun doute qu'il s'agit d'une Cd de type « discursif » et « sémiologique »³. Du coup, tout y paraît explicite, car les régularités organisatrices de la communauté phénoménale se confondent avec celles qui définissent la Cd. Cette particularité explique sans doute en partie pourquoi le discours militaire (et plus généralement le discours institutionnel⁴) est peu fréquenté en AD, dont les corpus présentent par ailleurs une rare variété et une hétérogénéité

-
1. D. Maingueneau souligne quant à lui que la notion de Cd implique une « intrication entre doctrine et groupe » et précise que « les principes de régulation du groupe se retrouvent dans les textes qu'il produit » (1999 b).
 2. Nous appelons *militarité* l'ensemble des marqueurs (professionnels, juridiques, sociaux, idéologiques, culturels, corporels) attachés à la fonction militaire qui est autant une profession qu'un mode d'être. Cette notion est développée dans Paveau, 1994.
 3. Voir sur cette question, Oger, 1998, et ici-même 2000 ; Paveau, 1998 et 1999 ; Thiéblemont, 1999.
 4. Il n'existe pas, sauf erreur, abondance de travaux en AD sur le discours officiel des institutions religieuses. L'ouvrage de G.-E. Sarfati, *Le Vatican et la shoah* (analyse du « Document de l'Église de Rome sur la shoah », Paris, Berg international, 2000), est le seul exemple, très récent, que nous connaissons. Les textes officiels produits

nécessaire : effectivement, si toutes les régularités discursives d'une communauté sont explicitées, que reste-t-il à découvrir en arpentant les corpus? La question de « la connexité de l'intradiscursif et de l'extradiscursif, l'intrication d'une représentation du monde et d'une activité énonciative » (Maingueneau & Cossutta, 1995 : 115) y semble presque réglée par la consultation des règlements.

Cette question, qui reste toujours à résoudre (une chose est de poser la connexité, une autre est de se demander comment ça marche, ou plutôt « comment ça passe » exactement de la réalité au discours et *vice versa*), trouve selon nous dans les discours de l'institution militaire une mise à l'épreuve intéressante. Ils constituent en effet un terrain privilégié pour examiner la mise en place, par les membres de la communauté, de procédures d'intériorisation, de négociation ou de contestation de cette réglementation institutionnelle qui leur impose une configuration uniformisée du réel expérientiel. De plus, les armées vivent en ce moment une transformation importante qui les conduit à mener de front deux grandes évolutions touchant directement la question des frontières du groupe : ouverture vers l'extérieur et professionnalisation. Il est donc intéressant de se demander comment l'institution s'y prend pour maintenir ses propres structures, en particulier identitaires.

C'est en posant la question de la frontière communautaire que nous voudrions étudier la construction discursive de l'identité dans l'institution militaire. Qui dit groupe et frontière dit en effet intérieur/extérieur, moi/l'autre, identité/différence. Le discours des militaires sur la relation avec cet autre radical qu'est pour eux le journaliste, est un discours de la frontière identitaire déterminé par un paramètre essentiel de toute institution : sa clôture, totale ou partielle, réelle ou symbolique, intériorisée ou déniée, qui, dans les armées, correspond tant à des réalités spatiales objectives (cantonnement, zones, enceintes) qu'à des images mentales et des formulations discursives, définissant la militarité. Il ne s'agit pas tant de chercher à certifier ou contester cette clôture, que de réfléchir, dans

dans l'Éducation nationale ont intéressé peu d'analystes de discours (P. Charaudeau y a consacré cependant plusieurs pages dans *Langage et discours*, 1983, Paris, Hachette-Université).

une perspective qui n'exclut pas l'analyse psychosociologique et anthropologique, à la façon dont les membres la construisent et élaborent de ce fait des représentations identitaires : nous pensons ici tout particulièrement à ce que dit E. Goffman de la dialectique entre imperméabilité et perméabilité des institutions totalitaires⁵. Il ne s'agit pas non plus de poser la frontière comme une donnée phénoménale, et d'en décrire ensuite les formulations⁶. Que les médias soient phénoménologiquement extérieurs à l'institution militaire est finalement indifférent : c'est la construction discursive de la relation qui nous intéresse, et l'altérité ou l'extériorité ne sont envisagées ici que construites en discours.

Nous consacrerons la première partie de cette étude à la présentation du corpus et des méthodes de travail ; les trois autres, occupées par l'analyse proprement dite, tenteront de montrer comment l'institution militaire régle le tracé discursif de ses frontières identitaires.

I- PRÉSENTATION DU CORPUS ET MÉTHODES D'ANALYSE

I.1- Constitution du corpus : l'énonciation institutionnelle

Nous avons choisi la revue *Armées d'aujourd'hui* (désormais *ADA*), revue mensuelle de l'ex-SIRPA⁷, parce qu'il s'agit d'une publication interarmées, *i.e.* concernant l'ensemble des armées (terre, air, mer), la gendarmerie, les services communs et la DGA (Délégation Générale pour l'Armement). En ce sens, *ADA* est l'organe de presse institutionnel le plus généraliste et les discours qui y sont produits permettent, *a priori*, la saisie globale d'une militarité unifiée⁸.

5. Goffmann, 1968 : 171-175, « La perméabilité de l'institution ».

6. Il faut en effet résister à « notre propension à penser la discursivité sur le mode de la succession : il n'y a pas d'abord une institution, puis une masse documentaire, des énonciateurs, des rites génétiques, une énonciation, une diffusion et enfin une consommation, mais un même réseau qui régit sémantiquement ces diverses instances » (Maingueneau, 1984 : 154).

7. Devenu DICOD en juin 1998. Voir ici même l'article de C. Ollivier-Yaniv pour l'histoire et le fonctionnement de cet organisme.

8. Il existe par ailleurs des revues d'armée (*Terre Magazine*, *Air Actualités*, *Cols bleus* et *Gendinfos*) qui installent des spécificités à l'intérieur de l'institution.

Ce n'est pas une revue interne, elle appartient à la presse spécialisée diffusée par abonnement et en kiosque, et construit donc une image des armées recevable et reçue par l'extérieur (le monde « civil »). Nous avons sélectionné 78 articles, (dont 5 dossiers spéciaux), dans les 125 numéros publiés entre 1986 et 1999, selon les deux critères suivants : la diachronie est définie par l'apparition en 1986 de la rubrique « Libres réflexions » (désormais LR), destinée à la « libre expression » des militaires, ce qui correspond à un tournant dans la politique de la parole dans les armées, et à un moment où le concept de communication y fait l'objet d'une réflexion importante ; et le choix des articles répond à un critère thématique, puisque nous avons retenu les interventions qui portent sur les relations entre journalistes et militaires, englobant les questions liées à la communication des armées. Nous n'avons appliqué aucun critère générique et retenu des éditoriaux, préfaces de dossiers, commentaires, entretiens et « libres réflexions » dont nous avons montré ailleurs qu'il s'agissait d'un véritable genre journalistique propre à l'institution militaire (Paveau, 1997). Cet arasement des « modes discursifs du traitement de l'événement » (Charaudeau, 1997) revient à mettre sur le même plan événement rapporté, commenté et provoqué, et à ignorer le critère d'engagement des instances⁹, autrement dit les spécificités des locuteurs en tant qu'êtres du monde. C'est la raison pour laquelle nous n'identifierons pas les auteurs des extraits cités, sauf dans deux cas de « liberté d'expression » explicitement posée : les interventions de non-militaires identifiés comme tels (la plupart du temps, journalistes et universitaires) et les LR, que nous signalerons. Nous considérons en effet que dans *ADA* se déploie la parole d'un sujet énonciateur unique se définissant comme ou étant unifié par l'institution militaire elle-même, dans la mesure où :

– Le SIRPA et l'ensemble de son personnel (en particulier les « officiers presse » ou de relations publiques) sont définis par la

9. Les discours sont produits par des militaires d'active ou de réserve tous grades confondus, des ministres, des journalistes du SIRPA (militaires de carrière, appelés ou civils), des journalistes « civils » ou des universitaires spécialisés dans les questions de défense.

fonction de représenter le ministère de la défense et les armées; *ADA* est, organiquement, la voix de l'institution;

– C'est le CEMA (Chef d'État-Major des Armées) qui signe le bon à tirer de la revue et les LR sont soumises à une « Haute autorité » doublée depuis 1997 d'une deuxième commission d'examen des articles; c'est donc l'institution qui assume les énoncés produits dans *ADA* et c'est elle qui est, de fait, posée comme destinataire premier des discours de la revue;

– Le *nous* communautaire (« nous, militaires... ») est constant dans le corpus, dont il constitue une donnée énonciative, justifiée en grande partie par la construction énonciative du destinataire.

Nous compléterons cette liste par un examen plus détaillé de la réglementation de la parole dans les armées (voir *infra* 2.1.), mais nous pensons que le paramètre institutionnel doit être une donnée constante de l'examen de tous les discours produits dans un cadre militaire, posée au départ et conservée dans le cours de l'analyse. L'institution militaire est en effet, en termes plus sémiotiques, un « actant destinataire », selon la formule d'E. Landowski, qui rappelle utilement la nécessité de reprendre en compte, dans l'analyse actuelle des discours, le rôle, selon lui délaissé, des « systèmes instituants », *i.e.* les « systèmes de connotations sociales qui indexent les discours, verbaux et non verbaux, des sujets » (1993 : 112 et 114).

1.2. Réalité expérientielle et constructions discursives

La question du rapport entre réalité expérientielle et constructions discursives est au cœur de l'approche pragmatique du sens. Les savoirs de l'expérience y reçoivent des noms multiples et des statuts sensiblement différents. On en trouve un impressionnant rappel proche de l'exhaustivité chez C. Kerbrat-Orecchioni (1980, 1986). On peut y ajouter, entre autres, les formulations de J.-P. Bronckart (1996), qui, dans le cadre de son « interactionnisme socio-discursif », propose la distinction entre « monde ordinaire » et « monde discursif » créé par l'activité de langage. Cette nomenclature ne résout pas complètement la question, qui rencontre en dernière analyse un obstacle d'ordre spécifiquement théorique : c'est finalement le problème de la référence qui est en jeu et l'on sait qu'elle est au centre

des débats actuels sur la question des connaissances communes et de leur rôle dans la construction de la signification, à la fois en pragmatique, en sémantique et en philosophie¹⁰. Si la connexion entre les connaissances communes et la construction du sens est théoriquement postulée, l'analyste des discours, aux prises avec les corpus, a cependant du mal à trouver une explication claire et distincte de son fonctionnement concret. C. Kerbrat-Orecchioni en donne, avec la notion de compétence culturelle ou encyclopédique, une des formulations les plus efficaces, tout en constatant simultanément son « obscurité ». Définie en 1980 comme « l'ensemble des savoirs implicites qu'ils [l'émetteur et le récepteur] possèdent sur le monde [...], qui entretiennent avec la compétence linguistique des relations aussi étroites qu'obscurcs [...] » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 18), la compétence encyclopédique est plus largement formulée en 1986 :

Tout discours s'échafaude sur la base de « postulats silencieux » engrangés dans la compétence encyclopédique, et qu'il s'agit au décodage de reconstituer si l'on veut « comprendre ». De tels postulats peuvent être représentés métalinguistiquement comme des propositions formellement analogues à celles qui représentent les contenus énoncifs – mais à condition de ne pas oublier qu'elles sont statutairement hétérogènes : au lieu d'être supportées par la séquence signifiante, de telles informations sont convoquées de l'extérieur pour permettre son interprétation. (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 164)

Mais le passage entre les deux réalités est souvent décrit en termes de « va-et-vient¹¹ » ou d'exploitation et de constitution¹². Force est de constater, comme le fait G.-E. Sarfati, à la recherche d'une théorie de la doxa qui répondrait justement à cette question, que :

la compétence encyclopédique, à juste titre postulée, fait fonction de « boîte noire » dotée *a priori* d'une forte puissance explicative et prédictive. Or, son lien avec les autres composantes (linguistique, rhétorique), n'est pas

10. Pour une synthèse, voir, respectivement : Moeschler & Reboul, 1994 ; Kleiber, 1999 ; Putnam, 1990 et Searle, 1998.

11. « Nous avons à plusieurs reprises mentionné l'existence d'un *va-et-vient* permanent entre informations "préalables" (stockées dans la compétence encyclopédique) et "non préalables" (directement extraites de l'énoncé à l'aide de la compétence linguistique) [...] ». (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 300 ; nous soulignons)

12. « Le discours est une pratique qui *exploite* les savoirs préalables en même temps qu'elle en constitue de nouveaux ». (*Ibid.* : 165 ; nous soulignons)

explicité, pas davantage que ne sont démontrés ni décrits ses modes d'opérativité dans la régulation du sens. (Sarfaty, 2000 : 45)

I.3. Aptitudes d'arrière-plan, scénario, script, discours

Dans cette multiplicité de concepts et de termes, et compte tenu de l'obscurité débattue de cette relation entre les deux compétences, nous essaierons d'utiliser des outils méthodologiques qui n'ont d'autre ambition que leur clarté et leur simplicité.

Pour désigner ces « postulats silencieux » qui forment la réalité expérientielle et informent le discours, nous parlerons, à la suite de J. Searle¹³, d'« aptitudes d'Arrière-plan ». Les aptitudes d'Arrière-plan [la majuscule est de J. Searle] ont plusieurs fonctions que l'on peut résumer ainsi : permettre l'interprétation linguistique et perceptuelle, structurer la conscience, fournir des « scénarios d'attente » organisant les relations avec les gens et l'environnement, structurer l'expérience, fournir des schémas d'attente des événements futurs et prédisposer à certains comportements. Elles produisent donc des configurations de la réalité partagées. Pour les désigner en insistant sur leur non-discursivité, nous parlerons de scénario, défini comme une série présupposée d'éléments (suite narrative ou simple ensemble de caractéristiques) correspondant à un phénomène dans une aire d'expérience donnée¹⁴. Pour la question qui nous occupe, nous dirons que la relation entre militaires et journalistes, est, dans l'aire d'expérience militaire, préconfigurée par un scénario de l'incompatibilité, lui-même informé, on le verra, par un scénario de la parole spécifique à la communauté. Un scénario de ce type est partagé et légitime, il est doxique. Pour tenter, faute de pouvoir l'expliquer vraiment, de nommer la connexion entre extradiscursif et discursif sans paraphraser le terme même de *connexion*, nous

13. 1998, chap. VI : « Les aptitudes d'Arrière-plan et l'explication des phénomènes sociaux ».

14. La notion de scénario, comme celle de script abordée plus bas, vient de R.C. Schank et R.P. Abelson (1977, *Scripts, plans, goals and understandings*, cf. Kleiber, 1990 : 198 et Moeschler & Reboul, 1994 : 464). Ces auteurs, comme J. Searle à leur suite, prennent en compte la successivité narrative des schémas d'action présupposés par telle ou telle expression (l'exemple le plus connu étant *aller au restaurant*, qui correspond, dans l'univers partagé par les locuteurs d'une langue, à une série d'étapes attendues).

parlerons de script : conçu comme une suite d'énoncés virtuels stéréotypiques, le script esquisse (au sens de donner le canevas du dire) une représentation et contraint les formulations discursives. Il est ou n'est pas en accord avec le scénario. Notre corpus valide deux scripts apparemment antinomiques organisant la relation entre militaires et journalistes, un script de l'incommunicabilité (du type « Toute communication est impossible avec ces gens-là »), et un script de la communication (du type « Il faut communiquer avec les journalistes »¹⁵). Les discours activent un ou plusieurs scripts successivement ou simultanément. Les questions que nous voulons traiter ici sont celle de la gestion par l'institution de l'antinomie des scripts qui provoque un effet de double discours, et, corrélativement, celle du lien des scripts avec le scénario issu de la réalité expérientielle.

2. LE SCRIPT DE L'INCOMMUNICABILITÉ

2.1. Le scénario de la parole : définitions et stéréotypes

L'image du journaliste se construit d'abord dans le cadre d'une conception de la parole spécifique au milieu militaire. Alors que d'autres institutions la régulent, l'armée réglemente la parole de ses acteurs. La communication interne est en effet codifiée, au moyen d'une catégorisation juridique, la « classification » (avec trois mentions de protection : *diffusion restreinte*, *confidentiel défense* et *secret défense*). La communication externe, que les militaires appellent « expression publique », est réglementée dans le *Statut général des militaires* (loi du 13 juillet 1972), qui apporte au devoir de réserve commun à tous les fonctionnaires deux restrictions propres aux militaires¹⁶. Il y a donc un scénario de la parole militaire, série de

15. Nous éviterons, dans le cours de l'analyse, de formuler ainsi les énoncés composant les scripts ; ils doivent, nous semble-t-il, rester ce qu'ils sont, *i.e.* virtuels.

16. L'article 7 précise que les militaires n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions durant le service et qu'ils ne peuvent s'exprimer publiquement sur les questions politiques et celles mettant en cause un État étranger ou une organisation internationale qu'avec l'autorisation préalable du ministre ; voir sur ce point Hoffmann, 1995 : 68-69.

caractéristiques impliquées par le concept de parole dans l'aire d'expérience militaire et partagées par les acteurs de l'institution. Son trait principal est la rétention, et la parole est toujours envisagée d'abord sous cet angle, comme le montre la simple lecture de quelques titres d'articles¹⁷ :

- Le *secret* en balance. Entretien avec Jean Guisnel (06/89)
- La fin des *silences*? Un entretien avec le professeur Raoul Girardet (06/89)
- Qui cultive le *secret*... récolte *l'investigation*. Entretien avec Pierre Babey (04/96)
- Droit au *secret*, droit du *secret*. De l'usage du *secret défense* (04/98)

Ce scénario du secret fonde les définitions antinomiques du militaire et du journaliste dans *ADA*. En posant certains traits référentiels, elles impliquent la validité d'une série d'énoncés stéréotypiques : définissables dans une perspective psychologique comme des « schémas familiers » résultant d'une « lecture programmée du réel »¹⁸ (programmée, dans notre optique, par le scénario), ils constituent, sur le plan sémantique, les pivots de la construction du sens en discours. Les descriptions définitionnelles suivantes accomplissent cette organisation de la représentation au sein de la revue :

– Par définition, le militaire *retient* ses *secrets*. Il n'est pas chargé de renseigner son adversaire potentiel, mais de *l'intimider*, au besoin en laissant planer un doute ou en entretenant l'erreur sur les moyens dont il dispose pour repousser l'attaque. Certains *silences* participent du *système de défense*. Ils le *valorisent*. Par métier, le journaliste est naturellement *curieux*, défricheur voire *indiscret*. Il n'est pas seulement payé pour l'être à titre personnel. Il est, dans la plupart des circonstances, salarié d'une entreprise qui *diffuse des informations* à une clientèle qui ressent le besoin *d'être au courant* de tout ce qui concerne sa propre existence. (06/89, J. Isnard)

– Le journalisme et le métier des armes ont cela de *contradictoire* que l'un *prétend tout dire* et tout montrer au nom du *droit à l'information*, tandis que l'autre *entend* faire preuve de *discrétion* dans les opérations où la vie des hommes est en jeu. (01/99, LR)

Apparaissent une série de traits antagonistes, figurables dans une formule simple : */silence +/* et */parole -/* pour la parole militaire

17. Toutes les italiques dans les citations sont de notre fait, sauf exception signalée.

18. Amossy, 1991 : 21-22.

(parler est quasiment équivalent à renseigner l'ennemi) *vs*/silence -/ et/*parole* +/) pour la parole journalistique. On comprend que l'entrée dans l'ère de la communication médiatique soit toujours présentée comme un renoncement difficilement assumé au scénario du secret, bien formulé par le syntagme *Grande Muette*, cliché assurant au niveau du lexique, fût-ce dénégativement, la stéréotypie du discours :

– L'Armée n'est plus la *Grande Muette* – l'a-t-elle d'ailleurs été un jour? Par contre, elle n'a jamais aimé le *verbiage*, pas plus qu'elle ne cherche à cultiver le *sensationnel*. Elle n'a pas davantage la phobie des journalistes. Au contraire, elle respecte et admire les professionnels [...]. (09/86)

– Bannir la langue de bois! Faire parler la « grande muette »... (06/89, J. Isnard)

– Quand communiquer est nécessaire, la « grande muette » peut et sait sortir de son mutisme. (06/89)

– Trois attitudes peuvent être prises vis-à-vis du système médiatique : l'attitude « méfiance, les médias sont contre nous » : c'est l'attitude qui fut longtemps en pratique dans nos armées et qui nous a valu la dénomination de « grande muette ». (08/96, LR)

– [L'enjeu de la gestion médiatique d'une situation] décoiffe certains corporatismes et balaie d'un grand coup de mistral le millefeuille de conformisme de la « grande muette »... (01/97, F. Pons)

Les contextes d'apparition de *Grande Muette*, en conformité avec le scénario du secret, activent les stéréotypes qui ordonnent l'opposition entre parole militaire et parole journalistique : opposée à *verbiage*, la parole militaire est implicitement définie par sa concision; résultat d'un procès factitif (*faire parler*), elle est présentée dans son inévidence; produit d'un « conformisme » et de « corporatismes », elle apparaît bien préconfigurée par un scénario propre à l'institution.

2.2. De l'altérité à l'hostilité

D'autres énoncés valident le scénario du secret. Dans une LR significativement titrée « M comme Médias, M comme Militaires », un sous-officier raconte l'histoire de l'adjudant Mercier, convoqué par son chef de corps pour avoir méconnu les restrictions de l'expression des militaires au cours d'un entretien informel avec des jour-

nalistes, et avoir fait l'objet d'un article dans la presse régionale, intitulé « Les états d'âme de l'adjudant » (04/87). L'histoire s'avère être un cauchemar du personnage, ce qui dit suffisamment ce que la parole non contrôlée peut avoir d'anxiogène pour le militaire. Et le texte contient une série d'oppositions qui construisent les normes de la bonne et de la mauvaise parole : *raconter, discussion à bâtons rompus, exprimer quelques considérations personnelles*, formulent la parole fautive et sanctionnable du sous-officier, tandis que *répondre objectivement, souci du devoir de réserve, techniques d'interview, et soigner l'image de marque d'une institution qui nous est chère*, décrivent la parole réglementaire dont les normes sont détenues par l'officier. Le danger est donc aussi un trait de la parole dans l'armée, tapi dans l'inconscient du rêveur, mais également couru quand le contrôle casse :

– En conclusion, je dirai que je n'aurais peut-être pas dû écrire cet article, car il est plus important de travailler dans le silence que de pousser des cris inutiles. Mais bon, j'ai craqué, alors voilà...

écrit un autre intervenant (LR, 04/97) qui confirme la vacuité de la parole (*pousser des cris inutiles* est l'anaphore infidèle de *écrire cet article*), ainsi que le trait général de la rétention, sur le mode du « craquer-parler ». Une autre LR (02/99) décrit une séquence télévisée pendant la guerre du Golfe, où l'on voit « l'homme des médias » interroger « l'homme en treillis » (un légionnaire du rang) sur sa mission et la peur au combat. « En quête d'épanchements », écrit l'auteur, le journaliste parle « d'un ton léger, presque badin », « minaude », désirant « la révélation de ce qu'éprouve ce combattant », espérant une « confession ». En face, le légionnaire reçoit les caractérisants *impavide, impassible, stoïque, silencieux*, c'est un « professionnel de la défense sûr de lui-même mais sans forfanterie » ; connaissant les dangers de la parole et dressé au silence (« Ne pas évoquer ses angoisses lui a été commandé par son chef »), il détourne les questions du journaliste en mentionnant un détail dérisoire (« une pile pour mon montre qu'il me manque »), plongeant le journaliste dans un abîme de stupéfaction. De cette réponse, l'auteur (un lieutenant-colonel) fait un stratagème sophistiqué, un « exemple

saisissant d'une communication réussie alors que l'échec pointait » et formule la morale en ces termes : « Duper est le premier art de la guerre¹⁹ ». Le silence de la pile de montre comme tactique militaire, le mutisme de « l'homme en treillis » comme modèle idéal de la parole contrôlée.

2.3. Le journaliste et l'ennemi, un « air de famille »

Le cauchemar de l'adjudant Mercier et cette fable du légionnaire laconique, en introduisant le trait de la menace, font passer le journaliste de la sphère de l'altérité à celle de l'hostilité. Une ressemblance sémantique entre le journaliste et l'ennemi se construit en effet dans les discours de la revue sur une similarité de stéréotypes : ceux qui sont activés quand les énoncés portent sur les journalistes fonctionnent aussi pour la description de l'ennemi. Cette similarité est de l'ordre de « l'air de famille », au sens de l'expression dans le cadre de la sémantique du prototype²⁰, ressemblance qui permet de faire entrer le journaliste et l'ennemi dans une même catégorie aux contours flous, celle de l'autre antagoniste. Sur le plan discursif, la ressemblance permet la substitution : la figure du journaliste est construite en figure de l'ennemi dans le cadre d'une aire lexicale commune.

Sur cette question des figures de l'autre, ami et ennemi, dans l'univers militaire, la littérature est rare. On trouve dans le *Traité de polémologie* de G. Bouthoul une analyse esquissée des « catégories d'ami et d'ennemi », présentées comme « motrices et dynamiques » dans l'univers de la guerre (1991 : 328). Le sociologue explique que la catégorie de l'ennemi est nuancée en temps de paix, articulée à celle de l'étranger, alors qu'elle est simplifiée et radicalisée en temps de guerre où tout autre, étranger ou adversaire, est ramené à l'unicité de l'ennemi. Cela veut dire que si l'ennemi objectif disparaît en temps de paix, la catégorie mentale perdure, aménagée, nuancée et

19. Énoncé directement inspiré de l'ouvrage de Sun Tzu (*L'art de la guerre*), un des textes de référence de la culture de l'officier français, en particulier issu de Saint-Cyr.

20. La ressemblance de famille est « une structuration qui permet aux membres d'une catégorie d'être reliés les uns aux autres sans qu'ils aient une propriété en commun qui définisse la catégorie ». (Kleiber, 1999a : 54)

finalement réinvestie dans la relation d'altérité : l'ennemi est projeté sur l'autre, et, concernant l'institution militaire, cette projection est nécessaire puisqu'il s'agit de maintenir la finalité des armées. La catégorie de l'ennemi, c'est un peu ce qui reste de la guerre quand elle a disparu. Mais, curieusement, les abondants discours des militaires sur l'évolution de leur fonction dans une société sans guerre (passage du « guerrier » au « soldat de la paix », disparition de la mort dans la guerre moderne), soulignent toujours ce qui disparaît de la militarité et jamais ce qui en est conservé. En fait, les discours et les représentations conservent la catégorie de l'ennemi en la projetant sur des instances prototypiquement ressemblantes.

Cette projection doit beaucoup aux photos et dessins illustratifs, auxquels nous ne pouvons que faire allusion ici ; la figure de l'ennemi, omniprésente dans l'imaginaire collectif bien au delà de l'univers culturel militaire, est aisément représentable. Le dessin qui accompagne l'aventure de l'adjudant Mercier est significatif : on y voit un militaire doté de tous les signes de la militarité dure²¹ (treillis, gants, brevet parachutiste, FAMAS en bandoulière, pistolet automatique au poing), se protéger de son bras levé, l'air peureux, d'une forêt de micros et de caméras offensivement dressés vers lui, seules armes vraiment chargées de la guerre moderne.

Confirmant ce versement prototypique du journaliste dans la figure de l'ennemi, on trouve, en particulier dans les LR, un discours qui emprunte explicitement le lexique de la violence guerrière. Le journaliste est décrit sous les traits de l'ennemi déloyal, s'en prenant à des militaires désarmés par leur devoir de silence. Dans un article de 1990, « Quand les journalistes tirent les premiers : écran partial », un adjudant réagit par exemple à la citation, par le présentateur du 20 heures de TF1, d'une phrase de P. Desproges présentée comme échantillon de son dernier livre : « Imbéciles : il ne faut pas désespérer des imbéciles. Avec un peu d'entraînement, on peut arriver à en

21. Nous avons adopté ce terme pour désigner l'identité des troupes opérationnelles, directement concernées par la guerre, à la différence des armes d'appui et des services communs par exemple ; C. Barrois (1993 : 14-15), fondant toute son analyse sur cette distinction (il parle quant à lui de *guerrier*, à distinguer de *soldat* et *combattant*), montre bien les implications psychosociales d'un tel système identitaire.

faire des militaires ». C'est une situation d'attaque déloyale par un ennemi irrégulier que décrit l'auteur :

– Il est d'autant plus *facile* de nous critiquer que l'armée est tenue au droit [sic] de contenir ses propos. Le devoir de réserve *offre toute latitude* aux *coupeurs de têtes* de s'en donner à cœur joie. (07/90, LR)

Il est difficile de repérer exactement la référence de *coupeurs de têtes*²²; on comprend cependant qu'il s'agit du désignant d'une autre culture de l'agression, éventuellement d'une figure du « barbare », par ailleurs assumée par la rédaction de la revue qui en fait un intertitre. Un autre article, intitulé « Mauvaise presse. L'écrit meurtrier », portant sur deux affaires relatives aux relations entre écoles militaires et extrême droite²³, développe dans son *incipit* un discours analogue :

– La loi restreint la liberté d'expression des militaires. Par conséquent, *les attaquer est facile*, pas cher, sans gros risque, et ça peut rapporter gros. La technique utilisée est celle de *l'assassinat moral* perpétré à petites doses de poison meurtrier ou à grandes rafales de mensonges et de calomnies [...]. Comment vont procéder les *assassins*? (01/91, LR)²⁴

Assassins se substitue ici à *coupeurs de têtes*, en vertu de la même altérité dans la culture de l'agression (la culture du crime contre la culture de la guerre), et dans le même contexte de déloyauté : on empoisonne et on calomnie un adversaire réduit au silence. Dans les deux cas, on est en dehors des codes de la guerre régulière.

Ces tactiques déloyales menacent la face de l'institution tout entière : la citation de Pierre Desproges, diffusée à une heure de grande écoute dans une émission d'information, est considérée par l'auteur de l'article comme une insulte à la fonction militaire, insulte qui demande réparation, au sein d'un système moral où nous retrouvons l'honneur, une des clés de voûte de la militarité :

22. Le *Petit Robert*, réservoir officiel des stéréotypes, donne « Jivaros » pour illustrer *coupeur de tête*.

23. Il s'agit des accusations qui atteignent le lycée militaire d'Aix-en-Provence au moment de l'affaire du cimetière de Carpentras, et d'une controverse sur *arien/aryen* concernant la copie d'un cyrard.

24. Autres expressions de l'article : « les assassins *rodent* sur les lieux de leur crime » ; « Voilà comment on nous *assassine* moralement! » ; « Une plume *empoisonnée* » ; « Autre récent *gros calibre de l'assassinat moral* ».

– N'est-il vraiment pas possible de *laver l'affront* pour ne pas *perdre la face* quand nous sommes *injurés* et vitupérés? (07/90, LR)

On comprend que le passage du journaliste dans la catégorie de l'ennemi implique que le script de l'incommunicabilité, fondé sur le scénario du secret, est informé par un script de la guerre, fondé sur le scénario constitutif de la fonction militaire : le scénario ami *vs* ennemi. On pourrait objecter que le script de la guerre est d'ordre métaphorique, et qu'il constitue même une « métaphore de la vie quotidienne » (Lakoff & Johnson, 1985), simple cadre cognitif organisateur du réel, partagé par la majorité des sujets parlants. Ce serait selon nous faire peu de cas du réel lui-même, qui dote le militaire d'un droit à la violence légitime avec corollaire le risque, fût-il devenu virtuel, de la mort donnée et reçue : voilà qui leste les mots de la guerre produits par des sujets militaires d'un contenu sémantique spécifique. La Cd militaire est tout entière informée par ce type de données.

3. LE SCRIPT DE LA COMMUNICATION

Parallèlement à celui de l'incommunicabilité, se développe dans le discours de la revue le script de la communication. Il se construit majoritairement dans les articles et les éditoriaux (et non plus majoritairement dans les LR), *i.e.* dans l'espace le plus explicitement institutionnel de la revue, celui de la légitimité officielle. Les intervenants sont souvent liés au politique (chefs de corps, chefs d'état-major, directeurs du SIRPA). Ce script de la communication n'implique cependant pas que le scénario du secret, qui fondait le script de l'incommunicabilité, soit modifié.

3.1. L'alternative indifférente

Alors que le script de l'incommunicabilité se fondait sur un scénario impliquant la culture et l'aire d'expérience militaire, celui de la communication se fonde sur une contrainte qui semble leur être extérieure. La nécessité de communiquer est en effet formulée dans le cadre syntaxique récurrent de l'hypothèse alternative indifférente, du type « que... ou non » :

– Journalistes et militaires, *qu'ils le veuillent ou non*, sont destinés à collaborer. (09/86)

– Ensuite, ne perdons jamais de vue qu'une guerre, aujourd'hui, ne peut se mener à l'écart des médias, *qu'on le veuille ou non*. Ceci est une réalité, et fermer les yeux sur elle, c'est à coup sûr aller à la catastrophe [...]. (02/91)

– *Qu'on le veuille ou non*, nous vivons au cœur d'une société de l'information [...]; les médias sont devenus un élément incontournable [...]. (04/99)

La subordonnée hypothétique « qu'on/ils le veuille (nt) ou non » présente une alternative (*vouloir/ne pas vouloir*), que la principale rend indifférente (la communication aura lieu de toute façon). C'est l'emploi du subjonctif, mode du procès interprété, qui rend l'alternative indifférente, là où l'indicatif, mode du procès asserté, la rendrait exclusive (du type « selon que vous serez puissant ou misérable »). Cela veut dire que le script de la communication, formulé dans nos exemples par la principale, s'affranchit des scénarios possibles de la parole militaire, qu'il s'agisse de celui que nous avons analysé plus haut (*ne pas vouloir*), ou d'un possible scénario inverse (*vouloir*). Cette indifférence à l'alternative définit précisément la notion de devoir, structurant l'organisation sociale et comportementale du groupe militaire, et résultant de sa dépendance envers le pouvoir politique. Le devoir est décrit par les termes *destinés à*, *réalité*, *nécessité*, *obligation*, *incontournable*, et par le syntagme *devoir de communiquer* (et ses variantes), qui apparaît dans notre corpus en 1989 : il y est « inventé », sauf erreur, par le général Pinatel alors chef du SIRPA²⁵. *Devoir de communiquer*, parce qu'il est le calque inversé du fameux *devoir de réserve*²⁶, pose un véritable principe :

– *Devoir de communiquer* (06/89, titre d'une interview du général Pinatel)

– La communication instantanée à l'échelle mondiale, le développement des transmissions par satellite, et, dans un futur proche, l'ouverture des autoroutes de l'information, donnent donc un écho particulier au *devoir de communication* de l'armée. (01/97)

25. En 1981 paraît un ouvrage d'A. Sanguinetti (vice-amiral d'escadre), intitulé *Le Devoir de parler*.

26. *Devoir de communiquer*, qui défige *devoir de réserve*, est en même temps figé lui-même par la structure du calque symétrique. Les occurrences de *devoir de communiquer* dans notre corpus ne sont pas assez nombreuses pour attester le figement, et donc l'intégration dans le lexique militaire, mais cela reste une hypothèse plausible. Voir sur ce point *infra* 4.2.

– Un *devoir d’informer* (01/97, intertitre)

– Un ancien chef du SIRPA parlait même récemment devant des stagiaires du CID [Collège Interarmées de Défense] du « devoir de communiquer » pratiqué au sein d’une transparence maîtrisée. (04/99, LR)

La communication avec les médias est donc intégrée au dispositif organisationnel de l’institution, et, en tant que devoir, elle ne souffrira évidemment aucune discussion ni hypothèse alternative. Alors que le script de l’incommunicabilité maintient les deux hypothèses de la parole et du silence pour finalement conclure à la seule validité de la seconde, celui de la communication décrète qu’il n’y a pas lieu de tenir compte de l’alternative, et prescrit la soumission à un scénario dicté par l’évolution historique et le pouvoir politique. Mais, évidemment, la formulation même de l’alternative maintient discursivement les données du premier script, y compris chez l’inventeur du « devoir de communiquer », qui, pour être bon néologue, n’en reste pas moins bon militaire :

– *À tort ou à raison*, l’agora moderne est un plateau de télévision. (06/89, Général Pinatel)

Et d’autres formulations de cette soumission à la réalité de la médiatisation activent les stéréotypes de la parole négative typiques du premier script :

– La vraie réussite n’est-elle pas d’avoir permis à la France de démontrer sa capacité à faire respecter sa souveraineté, *fût-ce par la voie des médias* qu’avait choisie l’adversaire ? (09/86)

– Le succès de cette culture de l’image et du son est assuré parce que toutes les couches de la société y ont accès et que *rien ne peut s’opposer à la circulation de l’information*. (01/99, LR).

– Le monde politique a appris à utiliser les médias *plutôt que d’en être la cible permanente*. Les armées doivent parvenir aux mêmes résultats [...]. Le succès dans les défis qui les attendent sur les théâtres d’interventions extérieurs *est à ce prix*. (01/99, LR)

– Le besoin de communication des armées est prioritaire [...]. Le *silence* exposerait les armées à devenir une *cible privilégiée pour les commentaires malveillants et la désinformation*, ou tout simplement à être victimes de l’incompréhension que suscite la méconnaissance. (01/97, C. Millon)

Si la communication avec les médias présente l’inéluctabilité du réel (« rien ne peut s’opposer à... »), il n’en reste pas moins que ce

devoir a un « prix », celui du renoncement aux représentations partagées, renoncement qui, en même temps qu'il est formulé, maintient l'image abandonnée (« plutôt que d'en être la cible »).

3.2. La construction lexicale de la relation

L'examen lexicologique montre que la relation armées-médias est toujours marquée par le trait de la restriction, portant l'empreinte de l'incommunicabilité « naturelle » : on a changé de script, mais pas de scénario. Cela explique que la relation soit assez justement présentée par le ministre de la Défense en 1997 (soit une quinzaine d'années après que l'armée a commencé son travail d'« ouverture sur l'extérieur »), comme l'objet en devenir d'un travail constant d'ajustement :

– Aujourd'hui, l'habitude du travail en commun, la connaissance réciproque des contraintes qui pèsent sur les militaires et les journalistes *sont en train de faire parvenir* les relations média-défense à une véritable maturité. (01/97, C. Millon)

Et en effet, si le discours de la revue formule la relation dans les mots attendus du travailler en commun et du parler avec (*cohabitation, collaboration, collaborer, coopération, complémentarité, dialoguer, partenaire*), les contextes réinstaurent presque toujours la contradiction des scripts en mentionnant, explicitement ou non, l'incompatibilité première :

– L'institution militaire et la société civile sont deux cultures qui s'entrechoquent pour le meilleur et pour le pire [...]. Mais ces deux cultures sont *condamnées à cohabiter*, en évitant de se regarder en chiens de faïence [...]. (06/89, J. Isnard)

– *Entente cordiale*. Relations des militaires avec la presse (06/89, titre)

– Partout où des forces sont déployées ou engagées, des journalistes sont envoyés sur place. *Dialoguer* avec eux est une *nécessité*. (08/90)

– Les équipes du Sirpa accoutumées à travailler avec les journalistes ont dû faire comprendre progressivement à l'ensemble de l'institution militaire dans le Golfe, qu'elle avait affaire *non à des intrus mais à des partenaires*. (02/91)

– Journalistes et militaires. Une *coopération nécessaire* (01/99, titre, LR)

– L'expérience montre que militaires et journalistes se retrouvent sur tous les théâtres d'opération *et qu'en dépit de leurs divergences d'éthique ils doivent coopérer* car ils constituent la moins mauvaise réponse à l'impérialité des puissances occidentales (01/99, titre, LR)

A ce trait de la restriction marquant la relation, s'ajoute un trait affectif : si, dans le cadre du nouveau script, la communication s'avère nécessaire, il s'agit alors d'inverser la relation d'hostilité qui structure le scénario du secret, et de faire passer le journaliste de la sphère de l'ennemi dans celle de l'ami, en inversant la méfiance en confiance. Dans les discours sur la relation, ce trait référentiel est en effet majoritairement formulé par *confiance*, impliquant, comme les mots précédents, une relation à deux. Mais la prise en compte des contextes d'apparition révèle la même contradiction des scripts. En effet, *confiance* est presque systématiquement apparié à *accréditation*, qui, sémantiquement, défait la relation réciproque en la ramenant au contrôle de l'un sur le comportement de l'autre :

– D'une manière générale il faut souligner que les relations de presse sont très sensibles aux *rappports personnels*, au *climat de confiance*, et les choses sont beaucoup plus aisées quand le journaliste connaît déjà la défense, c'est une des raisons de l'*accréditation*. (06/89)

– Etre en liaison dans chaque média avec quelques journalistes dont la liberté de vue s'appuie sur une bonne connaissance de la défense et de ses institutions, établir avec eux *des relations de confiance* qui reposent sur une saine connaissance des contraintes respectives : voilà les deux idées maîtresses qui ont présidé à l'établissement du système d'*accréditation*. (06/89, encadré)

– Je recherche des *contacts étroits et confiants* avec la presse qui sait trouver au Sirpa l'ensemble des renseignements qu'elle demande, même si ceux-ci sont parfois sensibles. (05/90, Général Germanos)

– Le système des journalistes *accrédités* donne entière satisfaction en fidélisant des correspondants privilégiés et le SIRPA pourvoyeur d'informations de qualité jouit d'une excellente réputation dans les rédactions. Dans ces conditions un climat de *confiance* peut s'instaurer [...] (01/99, LR).

De ce mode assez souple de contrôle relationnel entre les médias et les organisations qui font l'objet d'une investigation journalistique²⁷, les militaires font un système organisé de surveillance des entrées et sorties de l'institution, ainsi que de contrôle des savoirs de ceux qui sont autorisés à « entrer » : « quand le journaliste connaît déjà la défense », « bonne connaissance de la défense », ce sont des

27. L'accréditation existe partout, dans les manifestations sportives surtout, mais aussi dans les salons, les expositions, les présentations, dans toutes les manifestations où l'entrée est contrôlée et où, corrélativement, existe la possibilité du coupe-file.

précisions qui rappellent les conditions de la confiance accréditée, posant la frontière des deux mondes, militaire et non militaire, et réactivant le stéréotype du « monde à part » qui fonde l'incompatibilité première et le scénario du secret. En ce sens, l'accréditation constitue, sur le plan lexical et phénoménal, une résolution de l'antinomie des scripts.

3.3. La construction photographique de la relation

Faute de place, et de la possibilité matérielle de présenter un dossier photographique, nous ne ferons qu'esquisser la question.

Il y a dans *ADA* un prototype photographique, au sens de meilleur exemplaire de la catégorie que constituerait la relation entre journalistes et militaires, décliné de manière régulière dans les 125 numéros consultés : un journaliste fait parler un militaire dans un cadre opérationnel. Les deux protagonistes sont chacun dotés de traits visuels distinctifs : marques de militarité dure d'un côté (voir la liste *supra*, à laquelle on ajoutera les prototypiques Ray-Ban et la non moins prototypique casquette « Bigeard »); marques fortes de « médiaticité » de l'autre (matériel d'enregistrement, saharienne, chevelure plus présente...). On peut y voir ce que D. Maingueneau appelle un « processus d'incorporation » : « La photo donne à voir une représentation du garant saisi en mouvement dans un espace social déterminé » (1999a : 96). Le « garant », c'est cette figure qui permet de guider le lecteur dans sa construction de la corporalité de l'énonciateur. Ici, c'est la militarité elle-même qui semble incorporée, figure énonçante réassertant éternellement ses marqueurs d'identité.

4. RÉOLUTION DE L'ANTINOMIE DES SCRIPTS

Le script de la communication, même si celle-ci prend la forme d'une confiance accréditée, donc contrôlée, est en contradiction avec celui de l'incommunicabilité, ce qui peut menacer l'homogénéité institutionnelle telle qu'elle se manifeste publiquement à travers la revue. Pour que les discours produits et diffusés dans l'institution ne lui fassent pas courir le risque du dysfonctionnement professionnel ou de

la dilution identitaire, il faut que cette contradiction soit résolue d'une manière ou d'une autre, et que soit maintenue la possibilité pour le groupe de partager une expérience, une culture et des représentations communes, autrement dit un scénario unique. Nous avons vu en effet que, contrairement au script de l'incommunicabilité, le scénario du secret ne rencontre pas de concurrent antinomique : nulle part dans les discours de la revue (ni dans les autres corpus que nous avons fréquentés d'ailleurs), nous n'avons trouvé la trace d'une validation, même inconsciente, d'un scénario de la volubilité. Il faut donc supposer que la contradiction sera résolue dans le cadre du scénario du secret et des stéréotypes qu'il engage.

4.1. Le discours sur l'autre, régulateur d'identité

Il faut donc poser la question du maintien des discours produits à partir du script de l'incommunicabilité par une revue qui se veut la vitrine officielle des armées, et dont le contenu est étroitement contrôlé par le pouvoir politique : le discours de l'incompatibilité n'y est pas clandestin, il y est au contraire assumé, et même rémunéré (les scripteurs extérieurs à la rédaction sont payés comme des pigistes ordinaires). La réponse à ce phénomène apparemment étonnant est à chercher dans la gestion institutionnelle de la frontière entre intérieur et extérieur, impliquant le règlement de l'enjeu identitaire.

La question de l'altérité ne se réduit évidemment pas à l'identification et la dénomination de l'autre : on sait ce que toute figuration de l'autre, en particulier langagière, contient de discours sur soi, et que le même et l'autre sont engagés dans une complexe relation dialectique. Le discours sur l'autre, dans une institution aussi clôturée que l'armée, est une façon de construire et de conserver l'identité militaire. C'est une nécessité institutionnelle, et la revue, en tant qu'organe de presse institutionnel, est tout autant un lieu de diffusion d'informations qu'un espace où le groupe réaffirme et vérifie ses contours identitaires. Dans les productions discursives de la communauté militaire, d'autres espaces de ce type existent, définis par d'autres frontières, mais fonctionnant de la même manière : les chants militaires par exemple, mettant en place une architecture identitaire complexe, fondée sur un jeu de distinctions internes entre

armées, armes et spécialités opérationnelles, qui posent l'altérité à l'intérieur de la communauté, constituent un dispositif de régulation identitaire du groupe (Paveau, 1999).

Dans le discours de la revue, tous les traits négatifs de l'altérité du journaliste sont susceptibles d'être activés positivement en traits de la militarité : la figure du journaliste-ennemi n'a pas d'autonomie sémantique, mais se dessine à partir des constituants de la militarité, en même temps qu'elle les réaffirme ou les redéfinit. La définition du journaliste est en fait constituée d'un ensemble de traits que l'on peut formuler sous un architraie englobant : */non militaire/*. En d'autres termes, le journaliste est radicalement et incompatiblement autre, non parce qu'il est ce qu'il est, mais parce qu'il est dit */non militaire/*. Les relations armées-médias sont d'ailleurs souvent présentées dans la revue comme une ouverture de l'institution vers l'extérieur, posant une quasi-équivalence entre l'extérieur (autrement dit le monde civil) et les médias. L'extérieur se voit alors prototypiquement représenté par les journalistes. Et, inversement, le journaliste apparaît comme le prototype du sujet extérieur : le trait englobant */non militaire/* étant la formulation lexicale la plus simple et en même temps la plus disponible de l'autre (le « civil »), le journaliste en est présenté comme le « meilleur exemplaire », celui qui concentre les traits les plus évidents et vérifiables de la non-militarité ; et en même temps, celui dont la définition permet le mieux celle du militaire. Le script de l'incommunicabilité permet donc la production de discours réassertifs et autorise la vérification régulière du lien identitaire. En ce sens, il exerce une véritable fonction régulatrice de l'identité de l'institution, au niveau des schémas culturels collectifs.

4.2. Militarisation du lexique

Si l'on regarde de près les formulants de l'autre terme de la contradiction, le script officiel de la communication, on constate qu'il est travaillé par le scénario du secret, base représentationnelle unique de la relation entre armées et médias. Nous avons vu plus haut que les mots en *co-* du travailler à deux dans une relation de parité (*collaboration, coopération* etc.) étaient concurrencés par *accréditation*, qui réinstalle la frontière des deux mondes et la hiérarchie du contrôle sur

l'autre. La poursuite de l'analyse des désignants de la relation montre qu'il y a de la part des militaires un travail néologique visant à intégrer *médiatique* au lexique militaire. Cette intégration passe par la construction de syntagmes figés, dont on sait par ailleurs qu'elle est, avec la néologie sémantique, le mode de formation dominant des unités du lexique militaire, dans sa composante technolectale²⁸. Le corpus nous donne en effet les syntagmes *manœuvre médiatique*, *action médiatique*, *bataille médiatique*, *guerre médiatique* et *plastron médiatique* :

– [Le fait médiatique] est analysé au même titre que les autres facteurs traditionnels (ennemi, terrain, moyens...) [...]. Un chapitre particulier de l'ordre d'opération est consacré à la « *manœuvre médiatique* » [...]. La *manœuvre médiatique* fut déterminante tout au long de cette crise. Ne disposant pas de l'exclusivité de l'information, l'organisation Greenpeace ne pouvait plus déclencher la provocation susceptible de servir sa *manœuvre médiatique*. Autre exemple d'*action médiatique* efficace [...]. (09/86)

– Perdre la *bataille médiatique*, pour certains particulièrement exposés au risque de crise, peut avoir des effets plus néfastes que la crise elle-même. (01/97)

– Les consonances guerrières du vocabulaire de la situation de crise – cellule de crise, *bataille médiatique*... ne sont pas fortuites : la première guerre à gagner est celle de l'information. (01/97)

– Le *plastron médiatique* [titre de l'article] (04/99)

– [...] il est nécessaire au sein d'exercices d'état-major ou en terrain libre de se contraindre à intégrer un *plastron médiatique* réel, réactif qui va obliger le chef militaire à tenir compte de la dimension médiatique des conflits, voire de mener une véritable *guerre médiatique*. (04/99)

Ces syntagmes accomplissent précisément une militarisation des référents. Ils ne sont pas, encore une fois, à comprendre comme des métaphores, mais bien à entendre comme des signifiants effectifs de la guerre ou de l'opération militaire. Il s'intègrent aux séries lexicales qui figurent dans les documents lexicographiques propres aux armées : *action*, *bataille*, *guerre*, *manœuvre* y sont des têtes prolifiques²⁹.

28. Voir sur ce point Handwerker, 1984 et Paveau, 1994.

29. Syntagmes répertoriés dans les règlements lexicographiques militaires (classifiés) : *action* + *d'ensemble*, *extérieure*, *en force*, *en profondeur*, *psychologique*, *en souplesse* ; *bataille* + *à distance*, *classique*, *de l'avant*, *nucléaire*, *de proximité* ; *guerre* + *chaude*, *électronique*, *froide*, *des mines*, *psychologique*, *révolutionnaire*, *subversive* ; *manœuvre* + *aéromobile*, *d'arrêt*, *des feux*, *du renseignement antiaérien*, *retardatrice*, *en retraite*, *des transmissions*.

Dans le cas de *manœuvre médiatique*, le contexte de la citation précise qu'il s'agit d'un terme clé de « l'ordre d'opération » organisant l'action contre Greenpeace au large de Mururoa en 1985. La lexicalisation de *guerre médiatique* et *manœuvre médiatique* ne fait d'ailleurs guère de doute et on en trouve des occurrences régulières dans les autres productions de la Cd militaire : *guerre médiatique* et *manœuvre médiatique*, formulants essentiels de la doctrine de l'action psychologique telle qu'elle se renouvelle actuellement dans les armées françaises sous l'influence de la doctrine d'intervention militaire américaine, sont d'emploi courant dans la littérature militaire, et répondent bien aux tests de figement. On en trouve notamment des exemples dans des titres d'articles et de dossiers :

– La *manœuvre médiatique* dans les interventions outre-mer (*Défense nationale*, déc. 1989)

– Opérations psychologiques et *guerre médiatique*; *Manœuvre médiatique* et compétition économique; Les technologies de *guerre médiatique* à l'aube du 3^e millénaire (*Enjeux atlantiques*, déc. 1998).

La communication devient donc une opération militaire, au même titre que l'infiltration, l'extraction ou la reconnaissance; c'est un élément du système de défense et le fait médiatique est un des facteurs à prendre en compte pour mener la guerre. De nombreuses précisions dans le corpus amènent le lecteur à prendre ces syntagmes à la lettre du réel militaire :

– Outil d'information au service de notre politique de défense, *composante médiatique de notre dissuasion*, agence de communication de l'institution militaire, le Sirpa est devenu un *soutien important de notre système de défense*. Désormais, *l'institution, la dissuasion, la communication sont indissociables*. (06/89).

– Pour assurer à son action toute son efficacité, la communication est vraiment devenue pour l'institution militaire *une fonction et une spécialité décisives*. (06/89)

– [...] l'obligation d'informer les populations est aujourd'hui une *composante majeure du mode d'action du combattant*. (06/93)

– La communication se situe désormais *au cœur de l'opérationnel*. (01/97, C. Millon)

– La *gestion médiatique* devient *l'un des éléments de la stratégie militaire*. L'information est désormais au cœur de toute politique de défense. (01/97, citation du *Livre blanc 1994*)

4.3. De la communication comme arme de guerre

Si la communication est « au cœur de l'opérationnel », si elle est une « fonction et une spécialité décisives », elle doit faire l'objet d'activités constitutives du métier militaire, parmi lesquelles le commandement et l'entraînement. Et l'on trouve effectivement dans le corpus des énoncés qui confirment la militarisation de l'activité de communication :

– Aujourd'hui, dans la gestion d'une crise, médiatiser est un des *actes du commandement*. (08/90)

– Connaître la mission, les droits et devoirs des journalistes pour mieux répondre à leurs besoins dans les limites de l'action militaire, *s'entraîner à l'interview*, apprendre à rédiger des communiqués de presse où tout est dit – et seulement tout... – en quelques lignes, tels sont les grands chapitres du « Règlement de manœuvre » de la communication militaire. (06/93)

– Les militaires savent aujourd'hui que la communication est bien un *instrument de commandement*, selon la formule de l'amiral Lanxade, et que des directives de communication peuvent être aussi importantes que des directives opérationnelles. (01/97, P. Servent)

– Un véritable *entraînement à la communication* doit se mettre en place à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique. (04/99)

On comprend alors mieux l'apparition dans notre corpus du syntagme *champ médiatique*, qui accomplit une territorialisation militaire, voire guerrière de l'extérieur :

– Le monde de la communication fonctionne de manière autonome, selon des lois en constante mutation. Ceci implique la *parfaite connaissance du milieu*, donc une certaine stabilité dans les postes occupés et la formation des personnels allée à une grande disponibilité. Ainsi est-on au Sirpa aussi attentif, aussi prêt à intervenir dans le *champ médiatique*, que l'est l'officier du pupitre du plateau d'Albion, le commandant de sous-marin nucléaire stratégique ou le pilote de Mirage IV P. Car la dissuasion est fondée sur une perception par l'adversaire potentiel d'une image de crédibilité de nos moyens techniques, de détermination des hommes qui doivent la mettre en œuvre et d'adhésion de la population. Il est donc essentiel d'être vigilant face aux altérations de cette image dans le *champ médiatique*. (06 89)

– [...] mener des actions de communication à tous les niveaux, transparentes, pensées, et qui nous permettent de revendiquer notre spécificité. Investir le *champ médiatique*, pour affirmer notre identité, sera probablement le défi à relever dans les prochaines décennies. (08/96, LR)

Investir le champ médiatique, voilà qui définit plutôt la manipulation que la coopération, plutôt la propagande que la communication. On trouve d'autres manifestations lexicales de cette militarisation de l'action de communication fondée sur la (re)validation du scénario du secret, sur le mode dénégatif (a) et (b), descriptif (c) et (d), ou à travers une description du journaliste en sujet naturellement destiné à la manipulation, dans le cadre de sa relation avec le terroriste (e) :

– (a) Les Armées et les médias auraient un intérêt commun dans l'élaboration d'un *statut* de correspondant de crise, *super-habilitation* donnée en nombre limité à des journalistes privilégiés [...]. Cette suggestion qui aurait besoin d'être explicitée ne cherche en aucun cas à *manigancer une main-mise militaire sur les médias*. (09/86).

– (b) Il faut se garder de deux travers : pour nous-mêmes, *faire de la propagande*, et pour les journalistes rechercher le scoop [...]. C'est pourquoi nous associons *dès le temps de paix* la presse aux actions de l'information de défense, en accréditant les journalistes chargés de la rubrique (02/92, Gal Germanos)

– (c) En acceptant de travailler pour « Armées 2000 », pouvez-vous *garder votre indépendance vis-à-vis* de l'institution militaire ? (02/89, interview de J.-C. Bourret).

– (d) Le Sirpa a appris à ses officiers à *pratiquer le monde des médias*, à *parler leur langage*, à comprendre leurs impératifs techniques et leurs besoins d'information. (08/90)

– (e) Les journalistes *sont conduits, presque à leur insu*, par le jeu normal de leur profession, à offrir aux terroristes une tribune de choix [...]. Ils [les terroristes] *manipulent directement les moyens de communication* [...]. Dans ce cas, les médias sont eux-mêmes *pris en otage* : ils agissent directement *sous la pression terroriste* [...]. [Est-ce] une forme de *manipulation* dont les journalistes sont les *victimes* ? Les professionnels de la presse sont en quelque sorte des *marionnettes*. Il y a comme une *mainmise, une pression* des terroristes sur les médias. (09/86, LR)

Les indices lexicaux rassemblés jusqu'ici montrent bien que le script de la communication est reversé, à travers la militarisation des référents, dans celui de la propagande. Le discours des militaires sur les journalistes s'apparente à celui de la gestion de l'ennemi sous toutes ses formes, et plus particulièrement sous l'angle de l'action psychologique.

CONCLUSION

La revue *Armées d'aujourd'hui* constitue une instance de régulation de l'institution militaire, qui renégocie constamment la militarité sur des frontières communautaires modifiées mais toujours conservées. La revue est aussi, en particulier parce qu'elle autorise (à tous les sens du terme) la « libre expression », la preuve publiée de la conformité des armées françaises au jeu de la démocratie : la contradiction des scripts est aussi interprétable en termes de débat, et se dessine alors une institution moderne et ouverte apte au « principe de discussion ». Tout en maintenant une expérience unifiée (le scénario unique), l'institution se donne les moyens, dans l'espace de la revue qui accueille des scripts contradictoires, de briser l'illusion d'un consensus que l'extérieur pourrait interpréter comme une idéologie communautaire propre à ce que S. Freud appelle les « foules organisées³⁰ ». Si duper reste effectivement le premier art de la guerre, comme le dit la fable de « l'homme en treillis », autant faire la chose à la régulière, *i.e.* en conformité avec les lois du débat médiatique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY Ruth (1991) – *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*. Paris, Nathan.
- BARROIS Claude (1993) – *Psychanalyse du guerrier*. Paris, Hachette.
- BOUTHOU Gaston (1970) [1991] – *Traité de polémologie. Sociologie des guerres*. Paris, Payot.
- BRONCKART Jean-Paul (1996) – *Activité langagière, texte et discours. Pour un interactionnisme sociodiscursif*. Lausanne/Paris, Delachaux et Niestlé.
- CHARAUDEAU Patrick (1997) – *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris, Nathan.
- (1999) – Intervention à la journée d'études du Groupe de réflexion sur l'analyse de discours, « Sur quelles catégories fonder l'analyse de discours ? », ENS Fontenay-Saint-Cloud, 11.06.1999, non publiée.

30. In *Psychologie des foules et analyse du moi*, [1921] 1988. Paris, Payot : 117-218.

- GOFFMAN Erving (1961) [1968] – *Asiles. Étude sur la condition sociale des malades mentaux*, trad. L. & C. Lainé. Paris, Les Éditions de minuit.
- HANDWERKER Brigitte (1984) – *Les mots de la guerre et la guerre des mots. Sémantique comparée des vocabulaires militaires contemporains allemands et français*. Berne, Peter Lang.
- HOFFMANN Gérard (dir.) (1995) – *La liberté d'expression des militaires*, actes du colloque du 03.07.1995, Collège Interarmées de Défense, École militaire, Paris, C2SD, (document interne).
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980) – *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris, A. Colin.
- (1986) *L'implicite*. Paris, A. Colin.
- KLEIBER Georges (1990) [1999a] – *La Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*. Paris, Presses universitaires de France, 2^e édition.
- (1999b) – *Problèmes de sémantique*. Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- LAKOFF George et Mark JOHNSON (1980) [1985] – *Les métaphores dans la vie quotidienne*, trad. de M. de Fornel. Paris, Les Éditions de minuit.
- LANDOWSKI Éric (1994) – « Étapes en socio-sémiotique », in Anne DECROSSE (dir.), *L'Esprit de société*. Liège, Mardaga : 105-128.
- MAINGUENEAU Dominique (1984) – *Genèse du discours*. Bruxelles, Mardaga.
- (1999a) – « Ethos, scénographie, incorporation », in *Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos*. Lausanne/Paris, Delachaux et Niestlé : 75-100.
- (1999b) – Intervention à la journée d'études du Groupe de réflexion sur l'analyse de discours, « Sur quelles catégories fonder l'analyse de discours ? », ENS Fontenay-Saint-Cloud, 11.06.1999, non publié.
- MAINGUENEAU Dominique et Frédéric COSSUTTA (1995) – « L'analyse des discours constitutants », *Langages* n° 117, "Les analyses du discours en France". Paris, Larousse : 112-125.
- MOESCHLER Jacques et Anne REBOUL (1994) – *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris, Éditions du Seuil.

- OGER Claire (1998) – *La Culture générale dans les rapports de jury de l'École de guerre*, mémoire de DEA. Paris, U. Paris III.
- PAVEAU Marie-Anne (1994) – *Le langage des militaires*, thèse de doctorat. Paris, U. Paris IV.
- (1997) – « Paroles de militaires : les "Libres réflexions sur la défense" dans la revue *Armées d'aujourd'hui*, 1986-1996 », *Mots*, n° 51, "Signes et rhéoriques militaires" : 58-73.
 - (1998) – « L'anti-Achille : formulations actuelles de l'exploit militaire dans la revue *Terre Magazine* », dossier « *Les militaires et l'ordre du discours* », in *Les Champs de Mars*, revue du C2SD. Paris, La Documentation française : 47-68.
 - (1999) – « Images de la militarité dans les chants de l'armée de terre française » in André Thiéblemont (dir.), *Cultures et logiques militaires* : 213-260.
- PUTNAM Hilary (1988) [1990] – *Représentation et réalité*, trad. de C. Tiercelin. Paris, Gallimard.
- SARFATI Georges-Élia, (2000) – « De la philosophie et l'anthropologie à la pragmatique : esquisse d'une théorie linguistique de la doxa », in *Cognition, langue et culture, éléments de théorisation didactique*, Actes de la journée d'étude du 17 mars 2000, G.E.P.E.D., U. Paris VII : 39-52.
- SEARLE John, (1995) [1998] – *La représentation de la réalité sociale*, trad. de C. Tiercelin. Paris, Gallimard.
- THIÉBLEMONT André (dir.) (1999) – *Cultures et logiques militaires*. Paris, Presses universitaires de France.
- WATZLAWICK Paul (1976) [1978] – *La réalité de la réalité*, trad. d'E. Roskis. Paris, Éditions du Seuil.